

## Qui détermine l'intérêt public pour la sauvegarde des monuments ? Mécanismes et problématique de la sélection

*Par Georg Mörsch\**

L'intérêt public pour la sauvegarde de l'environnement historique visible est seulement représenté par la Conservation des monuments. En tant que représentante des intérêts publics, son rôle de mandataire est un truisme et elle s'exprime pour un bien commun que je qualifierais de « droit fondamental à l'histoire ». Étant convaincu que le mandat relatif à la conservation des monuments a toujours été exprimé sur la base de ce principe, quelles que soient les formulations de chaque époque, je m'inscris en faux contre l'affirmation, devenue un thème récurrent ces dernières années, selon laquelle la Conservation des monuments ne se serait libérée que récemment de son introversion et de son étroitesse d'esprit et représenterait enfin l'intérêt public, en toute modernité et ouverture d'esprit.

Si l'on suppose qu'un intérêt ne peut être considéré comme public que lorsqu'un nombre suffisant d'intéressés lui accorde du poids, nous nous devons alors d'affirmer que la Conservation des monuments a représenté pendant des décennies le droit fondamental à l'histoire en tant qu'intérêt public, sans pour autant avoir un nombre suffisant d'intéressés.

En fonction de la position de l'observateur, le conservateur des monuments était considéré comme un prêcheur valeureux dans le désert de la modernité aveugle ou comme un braillard larmoyant en marge d'une société lancée vers le progrès. Sans avoir d'écho, le conservateur des monuments ne manquait autrefois pas non plus de fondement. Ce fondement - c'est-à-dire la reconnaissance de la nécessité de l'histoire pour le présent et l'avenir - il ne se la laissait pas ôter par une puissance supérieure plébiscitaire. Depuis quelques temps, en revanche, la situation s'est en partie radicalement transformée, et la Conservation des monuments est de plus en plus sollicitée par un public d'une ampleur imposante. Cela n'est pas dû à un revirement des positions du conservateur des monuments mais, selon toute apparence, au mécanisme fatal selon lequel un bien redevient estimable uniquement lorsqu'on en est privé, telle la paix en temps de guerre. Il n'est certainement pas nécessaire de développer ici les circonstances qui, dans notre cas, ont provoqué le regain du sentiment, si fortement exprimé, qu'il était nécessaire de disposer d'une histoire visible.

Tout comme la Conservation des monuments n'a pas permis que soit remis en question l'intérêt public qu'elle représente sous prétexte du désintéressement du public, elle est aujourd'hui tenue à ne pas fonder son intérêt sur une orientation unique. Les appels des dernières années, évoquent essentiellement les aspects urbanistiques, tant d'un point de vue social qu'esthétique, qui nécessitent la préservation d'importants secteurs de notre environnement historique. De la part des lanceurs d'appel, cette pression manifeste est indispensable et légitime ; légitime également par rapport à une motivation spécifique visant d'autres types d'objets, dans lesquels on reconnaît le plus facilement un antidote à la gêne générée par notre manière de traiter l'environnement et par ses conséquences.

La Conservation des monuments doit, et a déjà dû, affronter ces prétentions pressantes venant d'un public de plus en plus exigeant, par exemple dans les cas où, suite au plaidoyer du public en faveur d'objets considérés comme inintéressants, ceux-ci ont finalement bénéficié de mesures de conservation. Je citerais dans mon domaine de travail l'exemple du quartier Südstadt de la ville de Bonn.

En complément, et non en opposition, le conservateur des monuments doit reconnaître que dans ces appels émis au cours des dernières années, le besoin fondamental d'histoire auquel je crois n'a été exprimé qu'en vertu de quelques motifs seulement, parmi de très nombreux possibles, et dans seulement quelques domaines de notre environnement historique. Ainsi, le conservateur des monuments ne doit pas se considérer uniquement comme le représentant d'un public délimité dans l'espace et le temps, mais également comme le défenseur des objets qui ne jouissent actuellement du soutien d'aucun lobby. Et d'ailleurs, ce ne sont pas toujours les mêmes objets qui, suivant les changements de circonstances, relèvent des revendications d'un certain public. Ainsi, les cités ouvrières ont enfin trouvé leurs défenseurs, mais pas les paysages culturels maltraités de nos vieux villages ou hameaux ruraux, ou pas dans la même mesure.

Les espaces routiers urbains ont leurs lobbys - les panoramas urbains de nos villes, pas encore. Celui de Cologne n'était-il pas pourtant un monument et le principal porteur de l'identité de la ville ?

Le conservateur des monuments doit également avoir conscience des différents idéaux ou systèmes de pensée idéologiques, dans lesquels peut s'exprimer le besoin d'une histoire visible et qui ne sont pas forcément aberrants parce qu'ils ne sont font pas actuellement l'objet de discussions entre nous.

La République fédérale allemande fait ainsi par exemple en Europe figure de marginale en ce qui concerne le rôle national fondateur d'identité de l'héritage bâti, à l'exception peut-être d'une disparité nord-sud bien connue dans ce domaine. On peut également constater en toute impartialité la disparition manifeste du concept de patrie, mais l'absence de revendications quant aux témoins visibles de son histoire ne va en aucun cas de soi. De même, je considère que le renoncement des grandes confessions chrétiennes à considérer actuellement l'héritage bâti comme représentatif de leur identité s'inscrit parfaitement dans l'air du temps, mais avec quelles conséquences pour le patrimoine !

En tant que représentante d'un droit fondamental à l'histoire et en tant que chroniqueuse de cet intérêt dans l'histoire, la Conservation des monuments doit toujours rester consciente de la relativité de la forme actuelle de l'intérêt public en faveur de certaines catégories de monuments. À la manière d'un arbitre, elle doit essayer de préserver également, c'est-à-dire de maintenir accessible, les choses dont, à l'heure actuelle, personne ne veut. Son activité est doublement extensive : elle doit répondre aux exigences du public, lorsqu'il éprouve un intérêt historique pour des objets que la Conservation des monuments ne considère pas comme significatifs, et doit s'opposer au public lorsqu'il exige la disparition d'objets non populaires ou qu'aucune intention suffisamment claire ne se dégage par manque d'intérêt.

En la matière, nous touchons ici à l'un des plus grands dangers existant actuellement pour la Conservation des monuments, celui de réduire sa mission générale à ce qui est demandé et dans l'air du temps. Elle est aujourd'hui plus populaire que jamais, mais sa mission n'en est pas pour autant facilitée, même si elle se sent plus autorisée à profiter de manière opportuniste de cette situation favorable. Cette tentation ne se limite pas au fait de négliger des groupes de monuments démodés. Elle concerne également l'assistance indifférenciée accordée aux domaines actuellement en vogue avec les méthodes courantes actuelles. N'est-il pas grotesque que l'on exige des conservateurs des monuments, qui viennent tout juste soi-disant de se débarrasser de l'opprobre de prétendus esthètes, qu'ils assistent, ou tout au moins applaudissent « l'amélioration » optique radicale d'un ensemble bien préservé ? Le quartier Pöseldorf de Hambourg en est un parfait exemple.

De même, considérons cette loi sur les travaux de conservation des monuments, très ancienne et évidente, qui implique la nécessité d'un usage raisonnable de chaque monument. Cette loi qui stipule pour chaque cas l'adéquation entre la substance originale et son nouvel usage, est en règle générale mise en pratique de manière à ce que pratiquement la totalité, à l'exception de quelques façades du bâtiment ou de l'ensemble, soit sacrifiée à l'usage : l'aménagement intérieur, la structure intérieure, les alentours, et même souvent le site. Le fait que l'enveloppe extérieure ait plus d'observateurs, constituerait ainsi un baromètre permettant de déterminer le principal, voire l'unique, intérêt de conservation dans sa sauvegarde ? Ainsi, l'autel de Gand des frères van Eyck aurait une valeur de conservation moins importante que le Manneken-Pis de Bruxelles !

C'est donc à nous d'avoir le courage, ou justement à travers les domaines et méthodes les plus populaires, tels que la réhabilitation, d'être les représentants gênants de l'intérêt public. Pour les monuments qui ne sont actuellement pas populaires, cela signifie que la Conservation des monuments ne doit pas cesser d'exiger leur sauvegarde de la part d'un public qui dès demain la revendiquera. Toute forme de soutien ne peut dans ce cas qu'améliorer les chances de ces objets.

Pourtant, notre appel, concernant par exemple la sauvegarde des bâtiments de la période du Bauhaus et leurs antithèses stylistiques datant de la même époque, ne recueille pratiquement aucun écho, et je considère que le silence entourant la question de la sauvegarde des bâtiments du Troisième Reich ne participe pas d'un travail nécessaire nous permettant d'assumer notre passé. Les témoins bâtis nous apprennent bien plus les terrains vides.

L'utilisation des monuments, qu'il s'agisse d'un recours intellectuel ou d'un usage pratique, est déterminé, comme nous l'avons dit, par différentes formes de l'intérêt public, une fois établi qu'ils sont toujours utiles,

d'une manière ou d'une autre en tant que guides d'orientation historique.

Ce serait mal comprendre la mission de la Conservation des monuments que d'attendre d'elle, outre la mise à disposition du matériau historique, des propositions décisives concernant l'usage concret de ce matériau. Ainsi, par exemple, on n'évoque pas en premier lieu l'intérêt fondamental de la Conservation des monuments, mais le droit indiscutable de l'intérêt public à une demeure ou un environnement digne, lorsqu'on fait observer la valeur sociopolitique des maisons anciennes bas de gamme avec leur structure sociale intacte.

Je considère également qu'il serait erroné d'utiliser les monuments architecturaux comme des bouche-trous esthétiques et les conservateurs comme les garants du bon goût, face à l'insuffisance formelle de l'architecture contemporaine. Certes, on ne peut que se réjouir lorsque la reconnaissance des qualités esthétiques des monuments participe à leur préservation, mais on ne peut pas les rendre dépendants de la beauté potentielle d'une construction ultérieure : la conservation des monuments n'est pas un concours de beauté contre l'architecture moderne.

Je ne cherche pas là simplement à me différencier, mais plutôt à retranscrire l'impression, issue de nombreux cas pratiques, qu'un concert à plusieurs voix d'intérêts publics, sociaux, culturels, médicaux, esthétiques, parmi tant d'autres probablement, se fait entendre à tort dans le domaine urbanistique par le biais de la conservation des monuments. On devrait ainsi écouter les points de vue plus compétents que ceux du conservateur au sujet, par exemple, de la valeur psychologique d'une habitation ou des effets thérapeutiques d'une structure sociale qui fonctionne. Pour notre part, en revanche, nous sommes conscients du fait que les demandes presque fébriles reçues cette année, venant d'autres disciplines parfaitement sympathiques envers nous, nous distraient des missions pressantes, que le public attend de nous, s'il veut correctement comprendre et utiliser l'offre d'environnement historique protégé et déjà sauvegardé par nos soins. Ainsi, j'attends par exemple du public une discussion critique concernant la forme, le contenu et le mode de présentation de notre inventaire actuel de monuments, à la manière du débat qui est, par bonheur, intervenu au sujet d'un autre fondement de l'art de bâtir une ville, je veux parler du plan social.

Seule une telle discussion pourrait s'attaquer efficacement au problème de la sélection.

L'avis du conservateur des monuments professionnel concernant la définition de la valeur de sauvegarde est majoritairement caractérisé par la conviction que le domaine des monuments concevables s'étend théoriquement à tous les objets humains.

Au regard des nombreuses manières dont le public a témoigné de son intérêt pour l'histoire en général et pour les monuments en particulier, et de leurs conséquences sur la problématique du choix, deux conservateurs nationaux, Hartwig Beseler du land Schleswig-Holstein et Dietrich Ellger du district Westfalen-Lippe, ont envisagé la possibilité d'une protection totale des monuments en dernier recours.

Sans contester la logique de l'affirmation de Beseler : « lorsque tout est protégé, alors rien n'est en même temps protégé », je considère que le modèle de Ellger est la parfaite conséquence utopique de notre mission publique (je le cite, dans la revue *Deutsche Kunst u. Denkmalpflege* 1974, II. 2, p. 124) : « Un jour prochain, il se pourrait que la totalité de ce qui reste encore de l'architecture ancienne nous soit devenue précieuse et que le conservateur soit invité à devenir un administrateur général de l'ensemble des bâtiments et structures architecturales, finalement augmenté de toutes les choses se trouvant encore dans leur emplacement historique, d'élargir son jugement actuel pour prendre en considération la valeur de vie de ces choses, et de déployer sa fonction en une instance gigantesque, englobant de nombreuses disciplines, consacrée à la sauvegarde. »

C'est exactement cette éventualité, même s'il ne s'agit que d'une utopie en soi, qui constitue ma réserve fondamentale relative à toute forme de sélection, qui catalogue théoriquement ce qui doit être mis au rebut, ce qui est inutile, inintéressant ou, pire encore, contrariant, puis l'élimine dans la pratique.

Le mécanisme de sélection essentiel et généralement inévitable repose sur le raisonnement épistémologique qui suppose que chaque nomination complète (comprise dans toute son extensivité) des valeurs de sauvegarde actuelles est une sélection effectuée parmi l'éventail de ce qui pourrait être important. Considéré a posteriori, tant d'objets ont été involontairement victimes de ce mécanisme, que toute méthode de sélection supplémentaire parmi ce qui a déjà fait l'objet d'une réflexion considérable,

doit être remise en question. Toute personne jouissant d'une connaissance avancée se doit de devenir le guide de la conscience générale, et non pas uniquement le conservateur des monuments, et pas uniquement chaque discipline historique, même si cela a déjà joué un rôle important dans la pratique. Parmi les méthodes de sélection dont je critique la raison d'être, je ne peux en citer que quelques-unes. L'une des plus discutables est la classification en niveaux de valeurs, déclaration d'abdication a priori face à la menace concrète, avec des conséquences dévastatrices, et qui a été désavouée comme méthode, également parce qu'elle est tant appréciée par la frange condescendante des ennemis des pierres anciennes.

Un autre malentendu ancien, auquel est continuellement exposée la Conservation des monuments, tient à l'invitation qui lui est faite de retenir pour chaque type de monuments quelques représentants significatifs, ainsi par exemple pour moi, comme on me l'a suggéré dans le milieu des célébrités de l'histoire des arts, uniquement quelques bâtiments de l'époque néogothique catholique du Bas-Rhin ou peut-être un seul village rond typique bien préservé du Basse-Saxe. Partout où la muséalité est, à raison, invoquée comme un reproche, nous sommes confrontés à une mentalité de collectionneurs papillons.

Autre malentendu répandu concernant la sélection : le renversement courant de l'affirmation pourtant juste « Tous les monuments dignes d'être sauvegardés ont besoin d'une fonction » en « Tous les monuments qui n'ont pas de fonction ne sont pas dignes d'être sauvegardés. »

Tout d'abord, il est courant en pratique qu'un objet soit mis en danger justement parce qu'on lui refuse toute utilisation, celui qui met en danger et celui qui récuse toute utilisation étant souvent le même. Ensuite, on n'accorde souvent pas même un délai de décence à celui qui, de bonne volonté, recherche une utilisation appropriée. Troisièmement, il est temps de se souvenir qu'à l'instar du monument pris dans le sens de statue, la fonction de nombreux objets peut résider dans sa simple existence et justifie ainsi entièrement sa sauvegarde.

La sélection, telle que je la récuse ici, n'est pas identique à la décimation souvent inévitable du patrimoine dans le cadre de l'examen attentif quotidien d'intérêts concurrents. Pendant des décennies, il n'a certainement pas pu être question d'un examen attentif et équitable d'intérêts antagoniques, si l'examen concluait à un accord au détriment d'objets dignes d'être sauvegardés. Cette situation commence à évoluer. Évidemment, en cas de revendications antagonistes, il est possible qu'il en résulte un dommage pour le patrimoine protégé. En revanche, l'époque semble pour longtemps révolue où, dans le cadre de ce processus d'examen, la question de la conservation des monuments était considérée comme une sorte de préoccupation de luxe pour citoyens cultivés.

Et si, conformément au 1er paragraphe de l'ancienne loi sur l'urbanisation, on pouvait autrefois confronter les intérêts culturels avec les besoins sociaux, sanitaires et de sécurité de la population, ce qui constituait une polarisation rédhibitoire pour la conservation des monuments, cette situation a fondamentalement changé, par chance pour notre environnement, et donc pour nous. Comme dans de nombreux domaines, notamment en matière de scolarité, dans le domaine de la conservation des monuments, les intérêts culturels et sociaux sont inextricablement entremêlés et les revendications du public visent des objets qui n'ont auparavant, jamais été pressentis. Dans ce cas, toutes les listes de monuments doivent comporter la date de leur constitution et porter réellement en préambule la remarque suivante : « Le reste peut également devenir important ».

## Remarques

\* Conférence donnée à l'occasion du 5<sup>ème</sup> congrès artistique de 1975 à Göttingen : *Die Kunst eine Stadt zu bauen III. Die Geschichtlichkeit des Menschen und der Stadt*. (L'art de construire une ville III... L'historicité de l'homme et de la ville).

J'ai accepté que soient reproduites les réflexions exprimées oralement il y a cinq ans, dans l'espoir de prendre ainsi part à la discussion actuelle relative à la classification et réduction du nombre des monuments, et ce en connaissance et approbation de l'article d'August Gebeßler (cf. p. 113) de ce cahier.

*G.M., Zürich, Septembre 1980*